



Plan Stratégique de la Croix-Rouge du Burundi

CRB

2010 -2013

Abréviations, Sigles et Acronymes

AGR	: Activité Génératrice de Revenus
BU	: Brigade d'Urgence
CNTB	: Commission Nationale des Terres et Autres Biens
CNTS	: Centre National de Transfusion Sanguine
CR	: Coordinateur Régional
CRB	: Croix-Rouge du Burundi
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DIH	: Droit International Humanitaire
DNH	: Diffusion des Normes Humanitaires
EAC	: East African Community
FAO	: Food and Agriculture Organization
FICR	: Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge
FNL	: Front National de Libération
FNL-D	: Front National de Libération-Dissident
IT	: Information and Technology
LMTC	: Lutte contre les Maladies Transmissibles et Carencielles
NH	: Normes Humanitaires
OD	: Organisational Development
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OVC	: Orphans and other Vulnerable Children
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PED	: Protection des Enfants en Difficulté
PF	: Principes Fondamentaux
PHAST	: Participatory Hygiene and Sanitation Transformation
PNLT	: Programme National de lutte contre la Lèpre et la Tuberculose
PVVIH	: Personnes Vivant avec le Virus d'Immunodéficience Humaine
SA	: Sécurité Alimentaire
SIDA	: Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SJ	: Section Jeunesse
SN	: Société Nationale
SP	: Secrétaire Provincial
UC	: Unités Collinaires
UL	: Unité Locale
UNICEF	: United Nations Children's Emergency Fund
VIH	: Virus d'Immunodéficience Humaine
VH	: Valeurs Humanitaires
VIH/SIDA	: Virus d'Immunodéficience/Syndrome d'Immunodéficience Acquise

IDENTITE COMMUNE DU MOUVEMENT

Principes Fondamentaux

Humanité:

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés de guerre, le Mouvement International de la Croix – Rouge et du Croissant Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Elle tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Elle favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité:

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité :

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leurs pays respectifs, les Sociétés Nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat

Il est un Mouvement de secours volontaire désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix – Rouge ou du Croissant - Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement International de la Croix – Rouge et du

Croissant – Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider est universel.

Valeurs

Elles étayent les principes fondamentaux :

- **Les personnes**

Nous nous employons à développer les capacités des personnes et des communautés vulnérables d'agir dans la solidarité afin de réduire les menaces pour la vie et la dignité humaines et de créer un présent et un avenir meilleurs.

- **L'intégrité**

Nous agissons conformément à nos principes et valeurs humanitaires de façon ouverte et transparente, sans porter atteinte à nos emblèmes et à l'indépendance, l'impartialité et la neutralité qu'ils représentent.

- **La diversité**

Nous sommes attachés à la diversité des communautés que nous servons, de nos volontaires et employés, de nos Sociétés Nationales et de nos partenaires. C'est la condition de la non-discrimination et de notre principe d'universalité.

- **Leadership**

Nous nous efforçons de fournir une impulsion mobilisatrice et l'excellence dans nos domaines d'action essentiels en faisant connaître les questions humanitaires et la qualité de nos interventions dans le monde.

- **L'innovation**

Nous sommes attachés à notre histoire et notre tradition communes, mais avons aussi comme devoir de trouver des solutions, novatrices et durables aux problèmes qui menacent la dignité humaine dans une société qui change.

Notre Mandat

Société de secours volontaire, la SN de la Croix – Rouge du Burundi a le mandat d'agir comme auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire.

Notre Mission

Initier et mettre en œuvre des programmes dans le but de prévenir et d'alléger les souffrances humaines par la mobilisation et l'assistance de la communauté à travers tout le pays.

Notre Vision

La SN veut être le leader de l'humanitaire au Burundi en fournissant des services de qualité pour prévenir et alléger les souffrances des plus vulnérables.

AVANT PROPOS

Vers une réduction de la distance qui nous sépare du vulnérable

La CRB restructurée fonctionne désormais sur base d'un Plan Stratégique. Ce renouveau dans la vie de la Société Nationale vise notamment la mise en place et la consolidation des organes, de la commune au niveau central. Ce changement de vision a conduit à l'élaboration de nouveaux statuts qui guident la Société Nationale depuis 2006. Jusque là, la CRB intervenait en faveur du vulnérable burundais d'une manière disparate, sans aucune planification stratégique.

2007 aura été une année plutôt visionnaire. La Croix-Rouge du Burundi élabore et exécute son premier Plan Stratégique depuis sa création en 1963. Cette manière de faire lui a valu une crédibilité jamais enregistrée vis-à-vis de l'opinion interne et externe. La confiance au sein du Mouvement s'est matérialisée par le choix de la Fédération porté sur la CRB en lui confiant un projet pilote de mobilisation des capacités locales durables en Afrique. Ce projet, pierre angulaire de tous les autres, a atteint des résultats satisfaisants quant à la mise en place des Unités Collinaires.

L'occasion est plutôt de vous présenter le nouveau Plan Stratégique (2010-2013) de notre Société Nationale. Il met au centre d'intérêt la Branche comme pôle de développement de la CRB. Quoi de plus normal ! En effet, la Branche se trouve dans une position intermédiaire entre l'Unité Collinaire (échelon le plus bas) et le niveau central (échelon le plus haut). Cela est d'autant plus évident que l'on va de la Branche à l'Unité Collinaire en passant par la Commune.

Si l'on s'en tient aux termes du Plan Stratégique 2010-2013, cette responsabilisation s'appelle **autonomisation progressive des Branches**. Comme on dit en Kirundi « **Ntawuvuka rimwe ngo yuzure ingovyi** ». Cet adage se traduirait en Français comme suit : « **l'on ne grandit pas du jour au lendemain** ». Convaincu de ce qui précède, le niveau central appuie, dans un premier temps ce qui a été appelé Initiatives Génératrices de Revenus (IGRs). Cela permet aux Branches de subvenir à leurs besoins quotidiens en vue d'alléger la souffrance des vulnérables locaux. Par rapport à cette nouvelle dynamique, toutes les branches jouissent d'un capital précieux, à savoir un réseau actif de volontaires. Cela est l'héritage du Plan Stratégique 2007-2009. C'est donc ce réseau de volontaires que les responsables de la CRB à tous les niveaux sont appelés à mettre à contribution en vue de générer d'autres ressources. Celles-là peuvent être d'ordres financier, matériel, physique, etc.

Par ailleurs, le présent Plan Stratégique confère à la Branche le caractère incontournable dans l'exécution des activités relevant des programmes classiques de la CRB. Ainsi, le Secrétaire Provincial est le responsable opérationnel de toute action CRB dans sa Branche. Il va sans dire que les chefs de projets et tous les autres staffs relevant de la Branche doivent impérativement lui rendre compte.

En définitive, le Plan Stratégique 2010-2013 voit le Secrétariat Provincial comme une autre forme de Secrétariat Général quoiqu'en miniature. La Gouvernance provinciale et Communale constituent désormais des relais clés pour la mise en œuvre du Plan Stratégique.

L'autorité de la Branche se trouve renforcée par le fait que les Secrétariats Provinciaux sont aujourd'hui, dans la mesure du possible, dotés d'un personnel multidisciplinaire. Cela permet, en effet, de réduire la distance qui sépare la Société Nationale du vulnérable. La CRB est heureuse et se félicite de l'état de collaboration avec le Gouvernement du Burundi dont elle est auxiliaire en matière humanitaire. Dorénavant, seule l'histoire nous dira que ce fut un temps où le personnel des projets intervenait dans les Branches à partir du Siège National. A l'heure actuelle, la CRB a des adresses physiques dans toutes les provinces du Burundi grâce à l'administration décentralisée qui nous a octroyé des terrains. Il est permis de penser, dans un futur proche, à un format d'exécutif communal pour l'efficente coordination des Unités Collinaires.

Aujourd'hui, la réalité est telle que l'on promeut l'approche intégrée des programmes, de manière à viser le résultat et l'impact. Pour y arriver, le présent Plan Stratégique propose une planification intégrée et un rapportage systématique et conséquent. Enfin, en vue de réaliser les résultats escomptés, le Plan Stratégique 2010-2013 ne met pas en reste le Monitoring et l'évaluation. Une structure permanente a été créée pour cette fin.

Le présent Plan Stratégique constitue à la fois un guide et un outil de plaidoyer fort pour une progressive autonomisation des structures décentralisées de la CRB.

CHAPITRE I. APERCU GENERAL

I. 1. Historique de la Croix-Rouge du Burundi

I. 1. 1. La CRB comme organisation humanitaire de proximité

La CRB est une organisation humanitaire reconnue par l'Arrêté Ministériel n°100/184 du 5 Avril 1963 et tel que modifié par le Décret Présidentiel n°1/211 du 18 Novembre 1968. C'est une société de secours volontaire, autonome, auxiliaire des pouvoirs publics dans les interventions humanitaires. En outre, elle est la seule Société Nationale de la Croix - Rouge pouvant exercer ses activités sur tout le territoire national.

La Croix-Rouge du Burundi a été créée conformément aux conventions de Genève de 1949 et des Protocoles Additionnels de 1977, auxquels la République du Burundi a souscrit et des Principes Fondamentaux du Mouvement. La Société nationale joue pleinement son rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics. Cette relation est traduite par l'existence d'accords de coopération ou mémorandums d'entente avec un certain nombre de départements ministériels.

En sa qualité d'organisation volontaire, la CRB opère dans toutes les 17 Provinces du pays. Elle dispose d'un vaste réseau de 130.000 membres/volontaires qui rendent des services aux plus vulnérables de leurs communautés respectives. Depuis Mars 2007, la Croix-Rouge du Burundi est décentralisée jusqu'au niveau de la colline. Les volontaires, regroupés dans une structure appelée Unité Collinaire, rendent régulièrement des services à leurs voisins plus vulnérables. Aujourd'hui, plus de 70% des collines de recensement que compte le Burundi sont couvertes par des UC.

L'adhésion à la CRB est ouverte à tous sans discrimination ni d'ethnie, de religion, de région, de sexe, de classe sociale, d'opinion politique,...

I. 1. 2. Processus de restructuration et de décentralisation

C'est pendant la réunion de partenariat de Juin 2004, au niveau régional, qu'une session spéciale sur la CRB a été organisée.

La Croix – Rouge du Burundi a alors eu l'opportunité de présenter sa vision devant les partenaires du Mouvement à Nairobi. Cette vision consistait à indiquer la démarche décidée par la Direction de la Société Nationale en vue de l'organisation de son Assemblée Générale.

Ainsi, depuis le 2^{ème} semestre de 2004, la CRB a démarré une vaste campagne nationale de sensibilisation sur le Mouvement. Cette campagne a permis d'actualiser les listes des membres et des volontaires et d'en recruter de nouveaux.

Des élections ont été organisées et des comités mis en place de la commune jusqu'au niveau national dans la transparence.

L'Assemblée Générale a tracé les grands axes d'orientation dans les domaines prioritaires, et ce en fonction des documents de référence : les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM), la Stratégie 2010, la Déclaration de Ouagadougou et le Plan d'Action d'Alger.

Tout a commencé avec la retraite des responsables des Branches à Banga (localité de KAYANZA). Les Présidents des Branches ont formulé des priorités pour la Croix – Rouge du Burundi et se sont engagés à initier des programmes/activités divers pour améliorer les conditions de vie des vulnérables au niveau communautaire.

Beaucoup d'activités ont été réalisées à travers tout le pays. Les partenaires en général et les pouvoirs publics en particulier développent déjà un discours favorable à l'endroit de la Croix – Rouge du Burundi. Le témoin le plus éloquent est la signature d'un certain nombre d'accords de coopération.

I.2.3. Structure organisationnelle

La Croix – Rouge du Burundi est organisée en 2 grandes structures :

1. La **GOVERNANCE** et
2. L'**EXECUTIF**

- **La Gouvernance qui est composée de:**

- **L'Assemblée Générale** : Organe suprême, elle élit les membres du Comité National et adopte les politiques de la SN. Elle siège tous les 2 ans en session ordinaire. Elle se compose des membres du Comité National et de 2 représentants de chaque Comité Provincial dont un membre du Comité Provincial et un membre du Comité Communal, chacun élu par ses pairs.
- **Le Comité National** : Organe composé de 14 membres, il se réunit 1 fois tous les 6 mois en session ordinaire. A travers le Secrétariat Général, il donne les orientations pour l'exécution des programmes et détermine les règles d'utilisation des ressources de la Croix – Rouge du Burundi.
- **Les Comités Provinciaux** : L'Assemblée Provinciale est l'organe suprême de la Croix-Rouge au niveau de la Province. Elle est composée des membres du Comité Provincial et de deux représentants de chaque Comité Communal. La CRB dispose de 17 Branches. Les structures provinciales sont gérées par les Comités Provinciaux.
- **Les Comités Communaux** : L'Assemblée Communale est l'organe suprême de la Croix-Rouge au niveau de la Commune. Elle est composée des membres du Comité Communal et de deux représentants de chaque

comité collinaire. La CRB dispose de 129 Comités Communaux. Les structures communales (locales) sont gérées par les Comités Communaux.

- **Les Comités Collinaires**: Structure nouvelle de la CRB, elle est le fruit du projet de Mobilisation Durable des Capacités Locales. Elle est la structure la plus décentralisée de la CRB et comprend tous les membres et volontaires d'une colline. Toutes les activités et interventions de la CRB sont exécutées par les « Unités Collinaires » dont l'organe de gestion, à ce niveau, est le Comité Collinaire.

- **L'Exécutif :**

- L'Exécutif a à sa tête un Secrétaire Général recruté. Il est chargé de la gestion quotidienne de la Société Nationale.
- L'Exécutif est doté de programmes/ services en fonction des activités et des moyens. Actuellement, il comprend 5 Départements : Gestion des Catastrophes et Assistance des vulnérables, Développement Organisationnel, Relations Publiques, Administration et Finances et Santé et Soins.

CRB

CHAPITRE II. ANALYSE DE LA SITUATION

II. 1. Contexte politique et humanitaire du Burundi

Le processus de paix burundais couronné le 28 août 2000 par la signature de l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation nationale a marqué des phases décisives dans l'histoire récente du Burundi. Des progrès politiques importants ont été atteints. La refonte de l'armée avec des éléments de la rébellion a donné naissance à la Force de Défense Nationale et à la création de la Police Nationale du Burundi. Des élections libres et transparentes ont été organisées en 2005 mettant ainsi fin à la période de transition. Le processus de paix longtemps boudé par le FNL jusque tout récemment a été conclu par son entrée dans les institutions de l'Etat et la dernière démobilisation de certains de ses éléments. Jusqu'en décembre 2008, 26 283 ex-combattants avaient été démobilisés¹. Ce processus de démobilisation prendra officiellement fin le 10 août 2009 avec la démobilisation des 5 000 ex-combattants FNL, 1 564 FNL-dissidents (FNL-D) et des 384 enfants soldats associés à ces deux groupes.²

La Communauté Internationale à travers notamment le BINUB et la sous-région y ont joué un rôle décisif. Elles ont été tout le temps aux côtés du Burundi. Même au-delà de ce processus, elles continuent à soutenir le Burundi pour qu'il recouvre totalement la paix et passe sans tarder de la phase de l'humanitaire aux projets de développement. En effet, le gouvernement du Burundi appuyé par ses partenaires nationaux et internationaux, s'est doté en 2006 d'un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et en 2007 d'un Cadre Stratégique pour la Consolidation de la Paix (CSCP). Ces deux cadres stratégiques très importants de l'action gouvernementale ont été appuyés par les partenaires tant nationaux qu'internationaux au moment de leur élaboration et dans leur mise en œuvre, permettant ainsi d'atteindre des résultats significatifs vers la consolidation de la paix et le relèvement socio-économique. Par ailleurs, au 1er juillet 2007, le Burundi a adhéré au sein de l'EAC, une grande opportunité pour son désenclavement et de surcroît un pas vers son développement.

Tout ce qui précède ne doit pas néanmoins faire oublier le niveau élevé de vulnérabilité d'un nombre important de Burundais. Le tableau humanitaire brossé au Burundi reste trop peu reluisant. Au niveau national, plus de 60 % de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté³. Par ailleurs, malgré l'accès retrouvé aux terres cultivables dans tout le pays grâce à la fin des hostilités, l'économie burundaise est toujours très sensible aux aléas climatiques qui ne cessent d'influer négativement sur la production vivrière. Ainsi, un nombre important de Burundais reste dépendant de

¹ UNDAF 2010-2014

² Communiqué du Gouvernement du Burundi concernant la fin du processus de démobilisation des ex-combattants Fnl du 11 août 2009

³ PAM : Système d'information et de communication pour la prévention des risques et la gestion des catastrophes, juillet 2009.

l'assistance extérieure. En 2009, la Croix-Rouge du Burundi a reçu mandat du PAM de distribuer des vivres aux populations nécessiteuses de certaines provinces.

Actuellement, la sécurité alimentaire, la santé et la réintégration socio-économique des populations affectées par le conflit restent toujours de grands défis humanitaires à relever.

II. 2. Droits de l'Homme

Les violations et les abus des Droits de l'Homme demeurent très répandus dans le pays. Ceci est le fait, entre autres, de certains groupes de bandits armés. Le retard très considérable affiché dans le programme de désarmement de la population civile vient empirer une situation des droits de l'homme déjà précaire. La crainte d'un éventuel recours à des solutions extrajudiciaires ou arbitraires de la population reste fondée dès lors que les auteurs de certains forfaits ne sont pas traduits devant la justice ou relâchés aussitôt après leur interpellation.

La non réinsertion sociale effective des démobilisés de tout bord fait aussi craindre d'importants abus des droits de l'homme. Les enfants, les femmes et d'autres groupes vulnérables ne jouissent pas pleinement de leurs droits. L'augmentation des enfants de la rue est une réalité qui crève les yeux. Par ailleurs, les violences sexuelles restent à des niveaux inquiétants. Un peu avant la fin des hostilités, le Centre Seruka géré par Médecins Sans Frontières Belgique, enregistrait une moyenne de 120 viols par mois. Dans le Burundi post-conflit, l'influx de réfugiés et de personnes déplacées rapatriées, la présence de grands nombres d'ex-combattants démobilisés, la prédominance élevée de foyers sous la tutelle de femmes, le manque général d'opportunités économiques et la dégradation générale des normes sociales sont tous des facteurs qui contribuent à l'augmentation du niveau de violences sexuelles.

II. 3. Agriculture et sécurité Alimentaire

Depuis la sécheresse de 1998, le risque de famine plane toujours sur les populations rurales, notamment sur celles qui vivent depuis des décennies de maigres productions de cultures sous pluie, dépendante très fortement de la pluviométrie. Il suffit qu'un déficit pluviométrique soit observé ou que la répartition spatio-temporelle des pluies soit mauvaise, pour que soit crainte une crise alimentaire.

Les perturbations climatiques continuent donc d'hypothéquer une amélioration de la situation alimentaire et agricole. La saison sèche 2006 s'est anormalement prolongée jusqu'en début d'année 2007 dans certaines régions (dont le Bugesera et le Bweru) au lieu de se terminer en septembre. L'ampleur du déficit hydrique a sérieusement affecté la saison 2007A et le Burundi a requis l'appui soutenu du PAM (près de 12 000 tonnes par mois en mars/avril 2006), de la FAO et d'autres partenaires pour relever le défi. Il faut signaler que certaines zones du pays sont réputées frappées par une crise quasi-permanente d'insécurité alimentaire. Il s'agit de la province de Kirundo. Fin 2008 et début 2009, les volontaires de la Croix-Rouge du Burundi de toutes les provinces se sont mobilisés et ont fait une collecte de vivres

en faveur des victimes de la famine dans les communes les plus touchées de la province Kirundo.

Entre 2000 et 2005, la sécheresse a atteint le seuil d'une catastrophe nationale à tel point qu'on a enregistré plusieurs morts et des milliers de déplacés de la famine. Au courant de l'année 2006, le Gouvernement a déclaré cinq provinces les plus sinistrées par la famine et a décidé de lancer un appel national et international d'urgence pour aider les populations sinistrées des provinces de Kirundo, Muyinga, Cankuzo, Ruyigi et Rutana.

Les aléas climatiques, la croissance démographique (2.7%) et les maladies phytosanitaires (comme la mosaïque) ne font qu'aggraver la situation d'insécurité alimentaire dans laquelle se trouve une grande majorité de la population qui vit de l'agriculture de subsistance.

II. 4. Santé publique

Dans le domaine de la santé, la situation est préoccupante. Quelques chiffres montrent qu'un effort particulier doit être fait. Tenez ! Pour 100 000 habitants, le Burundi ne dispose que de 0,8 médecins, 0,33 hôpitaux et 6,24 centres de santé. La situation sanitaire au Burundi est caractérisée par une forte morbi-mortalité affectant particulièrement les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes. Le ratio de mortalité maternelle est de 615 pour cent mille naissances vivantes pendant que le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 176 pour mille. Il se situe donc parmi les plus élevés d'Afrique Subsaharienne. Les principales maladies responsables de cette forte morbi-mortalité sont le paludisme, les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires aiguës, la malnutrition et le SIDA. Selon un récent rapport 2008 de l'UNICEF sur la situation sanitaire des enfants, 74 000 enfants meurent avant 5 ans et 40 000 autres avant d'avoir fêté leur 1er anniversaire.

- Le paludisme sévit toujours au Burundi sous forme endémo-épidémique. Il représente le premier problème de santé publique parce qu'il demeure encore la première cause de mortalité et de morbidité dans le pays. D'après le rapport annuel 2006 du Programme LMTC, plus de deux millions de cas (2.265.970 cas) de paludisme ont été enregistrés dans les centres de santé. Cette maladie représentait à elle seule 77% des cas de morbidité pris en charge dans les centres de santé. La recrudescence du paludisme a entraîné l'adoption d'un nouveau protocole de traitement à base d'artémisinine depuis novembre 2003. Cependant, il n'existe pas à ce jour de traitement intermittent pour les femmes enceintes qui doivent utiliser la moustiquaire imprégnée comme moyen de prévention.
- Le poids de la tuberculose est aussi considérable. Les personnes touchées se retrouvent dans toutes les couches de la population. Mais la tranche d'âge la plus touchée est celle comprise entre 15 et 44 ans. Les groupes les plus exposés à la maladie sont les prisonniers, les réfugiés, les malnutris et les personnes séropositives pour le VIH. Le rapport annuel 2006 du PNLT montre que près de 7000 nouveaux cas de tuberculose, toutes formes confondues,

sont découverts chaque année. La tuberculose est la première infection opportuniste chez les PVVIH.

- Les maladies diarrhéiques sont la troisième cause de morbidité chez les enfants de moins de 5 ans. Le déficit d'assainissement et d'hygiène, l'insuffisance accrue en eau potable, la déficience du système d'évacuation des excréta expliquent en grande partie la forte prévalence des maladies diarrhéiques au sein de la population en général et, en particulier, chez les enfants de moins de 5 ans. Le choléra et la dysenterie bacillaire sévissent souvent sous forme endémo épidémique.
- Quant à ce qui est du SIDA, le taux de prévalence est de 2.29% au niveau national. En milieu urbain : 4.59 ; en milieu semi urbain : 4.41 et en milieu rural, il est de 2.83%. L'appauvrissement généralisé de la population, exacerbé par un contexte de conflit sociopolitique et des violences sexuelles a donné à ce fléau une dimension tragique. Selon les chiffres disponibles, le Burundi compte environ 250 000 PVVIH (selon les résultats de l'enquête nationale de prévalence de 2002).

II. 5. Education

Le système éducatif burundais souffre encore et toujours d'importants problèmes. Selon des études faites, les estimations récentes indiquent un niveau d'alphabétisation globalement faible dans le pays. Les taux d'alphabétisation qui permettent d'évaluer les aptitudes de lecture et/ou d'écriture de la population, soit en Kirundi soit en langues étrangères montrent qu'un peu plus d'un Burundais sur deux sait lire et/ou écrire en Kirundi en 2006. Concernant les langues étrangères moins d'une personne sur trois affirme avoir des capacités de lecture et/ou d'écriture.

La décision politique de 2005 de gratuité des frais scolaires au primaire a fait que les proportions d'accès des enfants à l'école primaire augmentent exponentiellement. Dès lors, il est évident que les capacités d'accueil actuelles se trouvent dépassées. Par ailleurs, suite à l'augmentation rapide des effectifs d'élèves, le ratio élèves par enseignant est passé de 67.2 en 2000 à 86.3 en 2006. Le Burundi est ainsi caractérisé par un ratio élève/enseignant très élevé. Cette hausse risque de compromettre significativement la qualité générale de l'enseignement dispensé dans le primaire.

De façon générale, l'efficacité du système éducatif est demeurée faible. En effet, sur un effectif de 100 élèves inscrits en première année de l'école primaire, 37 seulement entreront dans l'enseignement secondaire, et uniquement 8 et 4 élèves atteindront respectivement la première année du second cycle du secondaire et la dernière année du lycée. Au niveau de l'Université, le problème des infrastructures académiques est un véritable obstacle à la promotion de l'enseignement universitaire même si des universités privées sont venues atténuer quelque peu cette situation. Le taux de scolarisation universitaire est estimé à 2,6%, ce qui place le Burundi parmi les pays d'Afrique à très faible taux de scolarisation universitaire. Il va

sans dire que les ménages les plus pauvres sont les plus frappés par la non scolarisation de leurs enfants.

La CRB a initié un projet de Protection de l'Enfant qui consiste à prévenir l'extrême vulnérabilité des enfants à travers le renforcement socio-économique des ménages vulnérables. A travers ce projet, améliorer les conditions de vie des enfants vulnérables en particulier en participant à leur retour à l'école et à la poursuite de leur scolarité pour les enfants en âge scolaire et les autres suivent une formation professionnelle. A la fin de l'année 2009, environ 1000 enfants bénéficieront de ce projet.

II. 6. Abris et rapatriement

Les guerres cycliques qu'a connues le Burundi ont produit beaucoup de réfugiés qui ont fui vers les pays voisins et même lointains. Au fil des années, le rapatriement s'est soit fait spontanément, soit volontairement, soit après des descentes (là où cela était possible) d'explication du bien-fondé du rapatriement des membres du gouvernement. De 2002 à Décembre 2008, 473 275 réfugiés ont été rapatriés sur un total de 65 000 réfugiés⁴. Ces rapatriés viennent pour la plupart de la République Unie de Tanzanie. Ainsi, la majorité des camps de réfugiés burundais en Tanzanie ont été fermés.

Depuis un certain temps, le mouvement d'expulsion des réfugiés burundais en Tanzanie s'est arrêté. Une fois expulsés, les rapatriés rentrent au pays d'origine. Pour subvenir aux besoins de première nécessité en attendant de les transférer chez eux, la Croix-Rouge du Burundi a construit des sites de transit à Kinazi (Muyinga), Munzenze (Cankuzo), Gisuru (Ruyigi) et Mabanda (Makamba). Ces sites servaient en effet de transit autant pour les rapatriés volontaires que pour les expulsés.

Le grand problème pour ces rapatriés aujourd'hui est le manque très souvent de la propriété foncière. Dans bien de cas, les rapatriés trouvent leurs terres prises par de nouveaux occupants ou de nouveaux acquéreurs. Ce qui pose un véritable problème à leur réinsertion socio-économique. Le gouvernement burundais a créé la Commission Nationale Terres et autres Biens (CNTB) chargée de régler les problèmes de terres.

Sur un autre chapitre, le Burundi accueille depuis un certain temps des réfugiés congolais d'expression rwandophone. Ils fuient souvent les combats qui opposent les rebelles et l'armée gouvernementale congolais. Des camps de réfugiés pour ces congolais ont été construits dans les provinces Ngozi et Ruyigi.

⁴ UNDAF 2010-2014

CHAPITRE III : METHODOLOGIE

III. 0. Introduction

Cette partie consiste à montrer et expliquer les différentes techniques utilisées pendant le travail de collecte des données nécessaires pour le processus d'élaboration du Plan Stratégique 2010-2013 de la CRB. Ainsi, quatre principales techniques étaient mises à contribution. Il s'agit d'une étude à base de questionnaires, d'entrevues, de groupes de discussion et de la documentation.

III.1. Questionnaires

Deux types de questionnaires étaient conçus et distribués en vue de collecter l'information nécessaire de la part des groupes dûment ciblés. En effet, deux catégories de personnes étaient concernées.

Le premier questionnaire était destiné aux volontaires des Unités Collinaires de la Société Nationale. Cette étape était baptisée « consultations communales ». Au total, 1428 représentants de volontaires ont apporté leur contribution dans la réponse aux différentes questions. 51 communes étaient ciblées, à raison de 3 communes par Branche. Lesdites consultations communales ont vu la participation de 28 représentants de volontaires en provenance de 3 collines dans chacune des 51 communes.

Le deuxième questionnaire était destiné aux informateurs clés composés essentiellement de partenaires, internes et externes au Mouvement. En dehors du cadre Mouvement, il s'agissait notamment des membres de la Société Civile, des entreprises de presse, des agences des Nations Unies, des confessions religieuses, des ONGs locales, nationales et internationales, etc. L'objectif de ce questionnaire était de recueillir des observations objectives de la part de ces informateurs clés car n'étant pas directement bénéficiaires des activités de la Croix-Rouge.

III. 2. Groupes de discussion

Cette technique a été utilisée en vue de recueillir les avis des jeunes et des enfants. Quatre provinces étaient particulièrement concernées. Il s'agit de Ruyigi, Muramvya, Gitega et Ngozi.

Les groupes de discussion étaient animés par une équipe du siège, avec l'appui soit des points focaux du projet protection de l'enfance, soit des responsables de la jeunesse, selon la cible. Sur base d'un questionnaire guide, 90 enfants ont participé aux groupes de discussion, à raison de 30 dans chacune des provinces Ruyigi, Gitega et Ngozi. Concernant les jeunes, 120 ont été touchés dans les mêmes proportions que pour les enfants, Muramvya étant, cette fois-ci, de la partie.

III. 3. Entrevue

L'entrevue était appliquée dans des ateliers regroupant toutes les personnes impliquées dans les programmes et projets de la CRB. La technique a permis d'avoir des idées et avis complémentaires de la part des chefs de départements, des chefs de projets, des représentants des Sociétés Nationales Participantes et bien entendu des membres du Comité National. Cette étape est intervenue en dernier lieu dans le but de rédiger la version définitive du Plan Stratégique 2010-2013.

III. 4. Documentation

La technique de documentation a été utilisée pour être en conformité avec les politiques et stratégies en vigueur aussi bien au Burundi, dans la région que dans le monde. Ainsi, des documents de politiques sectorielles des ministères partenaires ont été consultés. D'autres documents d'ordre général comme le CSLP, la vision 2025 du Burundi ont inspiré le présent Plan Stratégique.

Dans le cadre du Mouvement, la stratégie 2020 de la FICR a singulièrement influencé le contenu du plan Stratégique 2010-2013.

III. 5. Procédure d'analyse des données

Dans le cas de du Plan Stratégique 2010-2013, l'analyse de données a tenu compte de la seule dimension qualitative. Il a été question de regrouper les idées et avis semblables en faisant une attention particulière aux éléments nouveaux. Cela a beaucoup plus concerné les réponses issues des consultations communales, des consultations avec les jeunes et les enfants ainsi les réponses des informateurs clé. Outre cet aspect, la définition des axes stratégiques par rapport à chaque domaine d'intervention de la CRB devait être corroborée par des données récoltées à travers l'entrevue et la documentation.

III.6. Résultats des consultations

➤ Consultations Communales

Au niveau communal, la plupart des participants avaient une vision commune de la Croix-Rouge du Burundi et connaissaient un nombre assez important de réalisations au niveau de leurs communes respectives. Les principales contraintes soulevées sont essentiellement liées au manque de moyens pour subvenir aux besoins du nombre très élevé de vulnérables dans la communauté. A côté de cela viennent s'ajouter des problèmes d'ordre pratique. Il s'agit d'un manque criant de matériel de visibilité face à l'adhésion de plus en plus croissante des volontaires ; des besoins en matériel didactique et de la complexité dans la rédaction des rapports d'activités. Le suivi, disent-ils, devrait être de proximité car le représentant de l'Exécutif au niveau

provincial ne peut ni avoir le temps matériel ni les moyens pour assurer le suivi au niveau des collines.

D'autres défis, principalement liés au renforcement des capacités des volontaires ont été évoqués. Il s'agit entre autres des formations sur la lutte contre l'insécurité alimentaire afin d'accroître la production, sur la prévention et la lutte contre le VIH/SIDA, sur la santé de la reproduction et le planning familial, etc.

➤ **Consultations avec les jeunes et les enfants**

Les consultations avec les jeunes étaient organisées de façon particulière à travers des jeux et des animations. Quelques informations assez intéressantes ont pu en être dégagées.

L'équipe d'organisation a remarqué que les enfants et les jeunes avaient une compréhension plutôt erronée de la CRB. En effet, la plupart la prenaient pour une ONG ou alors une agence onusienne à l'instar du PAM. Par rapport aux réalisations de la CRB, les enfants et les jeunes pouvaient en citer beaucoup mais souvent ce sont des activités de grande envergure comme des urgences ou simplement des manifestations. Très peu disaient avoir participé à ces activités. Pour capitaliser leur participation, ils ont évoqué le besoin d'une diffusion du Mouvement à grande échelle à leur endroit. Cela permettrait d'augmenter le nombre de volontaires. En outre, ils ont émis le souhait d'être formés dans divers domaines afin qu'ils puissent mieux venir en aide aux plus vulnérables.

➤ **Consultations avec les informateurs clé**

Pour les informateurs clé, il s'agissait d'un questionnaire écrit à remplir. Dans l'analyse des réponses données, il était aisé de constater que la CRB était assez bien connue. Pour certains, elle reste cependant perçue comme une ONG pourvoyeuse d'aides. Bon nombre de ces informateurs avaient aussi de sérieuses difficultés à dégager la différence entre la CRB et le CICR.

La CRB a aussi été décrite comme une ONG qui non seulement est active dans l'aide humanitaire mais aussi comme une organisation avec un nombre important de membres sur terrain. C'est à travers ces membres qu'elle passe pour venir en aide aux plus vulnérables. Sur ce point, les informateurs ont des vues différentes selon que cela est pris comme une force ou une faiblesse. Les uns déclarent que c'est une force du fait que les volontaires de la CRB apportent des réponses de qualité aux vulnérables indépendamment de l'aide de l'extérieur. Les autres critiquent cette forme comme non viable parce que ces volontaires, de plus en plus nombreux, sont voués à disparaître/à se décourager par manque de suivi et d'appui matériel pour pouvoir pérenniser leurs activités.

Pour terminer, les informateurs clé déplorent la non participation active des jeunes dans les groupements des volontaires. Certains proposent l'adoption d'une stratégie qui permettrait une meilleure participation des jeunes comme un des moyens pour la

pérennisation des actions menées par la CRB sur le terrain.

CRB

CHAPITRE IV. CONTENU DU PLAN STRATEGIQUE

A la lumière des résultats de l'étude faite sur « la perception publique de la CRB » ainsi que ceux obtenus après les différentes consultations, des conclusions ont été tirées et prises en considération dans la formulation du contenu du présent plan stratégique.

Par ailleurs, certains textes importants ont été consultés pour compléter et parfaire le document. Il s'agit de la Stratégie 2020 de la FICR, de la Vision 2025 du Burundi, de différentes politiques sectorielles des ministères partenaires, des engagements de la Panafricaine d'Octobre 2008 à Johannesburg ainsi que d'autres Résolutions et Recommandations des réunions extranationales du Mouvement.

IV.1. But :

Promouvoir une Société Nationale capable de délivrer des services de qualité aux plus vulnérables en temps réel

Soucieuse d'offrir de l'assistance aux plus vulnérables dans les communautés, la Croix-Rouge du Burundi se propose pour les 4 ans à venir, les objectifs stratégiques suivants :

IV.2. Objectifs stratégiques :

- Renforcer les structures collinaires en leur dotant des équipes de réponse pour mieux faire face aux situations des catastrophes les plus courantes
- Contribuer à l'intégration socio-économique des sinistrés et à la cohabitation pacifique dans la communauté
- Accroître la capacité des communautés locales, de la société civile et de la Croix-Rouge pour faire face aux situations de vulnérabilité
- Contribuer à l'amélioration de la santé de la population par l'accroissement des capacités de la communauté à prévenir le VIH/SIDA et autres défis sanitaires
- Développer des partenariats stratégiques qui favorisent l'émergence des alliances opérationnelles

IV. 3. Les programmes proposés

VI.3.1. DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

Objectif du Programme

Atteindre une couverture nationale en UC efficaces rendant des services communautaires de qualité, renforcer les capacités de la direction de la SN et mettre en place des procédures et des systèmes de gestion viables à tous les niveaux.

Axe stratégique 1

Promouvoir la solidarité communautaire en faveur de la mobilisation des capacités locales durables.

Résultats attendus

- les ressources nécessaires pour le service aux plus vulnérables sont mobilisées ;
- la Gouvernance suit et coordonne les services des volontaires en faveur des plus vulnérables de la base au sommet;
- L'Exécutif de la CRB est opérationnel jusqu'au niveau communal,
- Les volontaires et les membres des Unités Collinaires sont fidélisés grâce à l'intégration de la « stratégie de renforcement et de dynamisation des UC » dans tous les programmes et projets de la SN.

Actions clé à mener

- Identifier et appuyer les initiatives des Unités Collinaires dans les Branches ;
- Veiller à ce que chaque Projet ou Programme donne un appui aux Unités Collinaires dans l'étude de rentabilité de leurs initiatives génératrices de revenus ;
- Renforcer les comités communaux et provinciaux sur la coordination et l'appui des Unités Collinaires ;
- Encourager et appuyer les Comités Communaux à s'auto construire des bureaux ;
- Renforcer les capacités du staff et des volontaires par des formations et des visites d'échanges d'expérience ;
- Renforcer les capacités des leaders des UL sur le leadership, la gestion des projets, les notions de comptabilité et les techniques d'animation communautaire ;
- Constituer une base de données des membres et volontaires fiable à tous les niveaux

Axe stratégique 2

Promouvoir la culture de Volontariat au sein de la jeunesse des milieux scolaire, universitaire et rural.

Résultats attendus

- Les jeunes participent activement dans les activités d'assistance aux plus vulnérables dans les structures communautaires de la CRB ;
- Les volontaires des Sections Jeunesse comprennent leur rôle et leur place dans le développement de la SN,
- Les organisations et intervenants dans le domaine de la jeunesse contribuent à l'atteinte des objectifs du Mouvement;
- La jeunesse CR participe dans la mise en œuvre des Programmes et projets de la SN.

Actions clé à mener

- Former les leaders des SJ sur les techniques d'implantation et de suivi d'une SJ; sur les techniques d'animation, le leadership et le respect de la diversité ;
- Organiser des séances d'explication de la Politique de Volontariat / Jeunesse et l'organisation de la CRB;
- Organiser des rencontres et des cadres d'échanges aux niveaux sous-régional, régional et international ;
- Expliquer le rôle des jeunes dans le développement de la SN ;

Axe stratégique 3

Garantir le bon fonctionnement des structures institutionnelles et organisationnelles de la SN

Résultats attendus

- Les textes légaux sont révisés conformément à la configuration de la SN (UL jusqu'au sommet) et à la stratégie 2020 de la FICR ;
- Les politiques organisant les volontaires existent et sont actualisées et vulgarisées ;
- Les assemblées statutaires sont organisées conformément aux textes légaux ;
- Le système de contrôle interne est régulier à tous les niveaux ;
- Les commissions spécialisées de la Gouvernance sont opérationnelles.

Actions clé à mener

- Proposer l'amendement des textes légaux ;
- Faciliter le travail des commissions spécialisées de la Gouvernance ;
- Multiplier et vulgariser le contenu des textes régissant la CRB;
- Suivre l'application des règles et procédures de la SN ;
- Contribuer à l'établissement d'un calendrier annuel de la tenue des Assemblées statutaires

IV.3.2. GESTION DES CATASTROPHES ET ASSISTANCE AUX VULNERABLES

Objectif du Programme :

Contribuer à la prévention des risques, à la gestion de catastrophes fréquentes ainsi qu'à l'assistance aux personnes les plus vulnérables au Burundi

Axe stratégique 1

Renforcer les capacités des communautés dans la préparation, la prévention et la gestion des risques de catastrophes.

Résultats attendus

- Les communautés locales sont informées des risques de catastrophes dans leur environnement immédiat et sur les conduites à tenir lors des situations d'urgences ;
- Les communautés locales sont capables d'identifier les risques et de répondre efficacement en période de catastrophe ;
- Les brigadiers d'urgence apportent des réponses rapides en eau et assainissement en cas de catastrophes ;
- Les volontaires de la communauté sont mobilisés pour la réponse aux situations de catastrophes ;
- Les Branches disposent des stocks stratégiques de réponse aux urgences ;
- Les accidents de roulage diminuent grâce à la formation/sensibilisation des usagers des voies publiques
- La contribution de la CRB à la restauration de l'environnement permet de résister aux conséquences néfastes des changements climatiques

Actions clé à mener

- Vulgariser la cartographie des risques de catastrophes au niveau communautaire ;
- Mettre en place des équipes de secouristes et des BU au niveau communautaire ;
- Former la communauté sur l'Evaluation des Vulnérabilités et des Capacités;
- Mettre en place un système d'alerte précoce jusqu'au niveau communautaire ;
- Décentraliser les stocks stratégiques d'urgence jusqu'au niveau provincial
- Intégrer la préparation aux catastrophes dans les contextes national, régional et international
- Equiper les secouristes et BU en matériel professionnel de première nécessité
- Participer à la protection de l'environnement dans les Provinces à hauts risques de catastrophes climatiques
- Former et recycler les volontaires sur la Désinfection, les techniques de distribution et la gestion des stocks
- Développer un programme de prévention des accidents routiers

Axe stratégique 2

Contribuer à la réinsertion socio économique des plus vulnérables

Résultats attendus

- Les expulsés, rapatriés et autres vulnérables des provinces ciblées vivent dans les communautés et participent à la vie socio-économique de leurs ménages
- Un programme de Sécurité alimentaire est intégré aux activités de réinsertion socio-économique des sinistrés

Actions clé à mener

- Contribuer à la construction des abris/maisons pour les expulsés, les rapatriés et autres vulnérables
- Appuyer les initiatives en rapport avec la Sécurité Alimentaire et les AGR

Axe stratégique 3

Protéger, assister et suivre les enfants en difficulté

Résultats attendus

- Les structures de la CRB sont renforcées en compétences et capacités sur les thématiques en rapport avec la protection de l'enfance
- La Croix-Rouge du Burundi apporte des réponses de qualité sur les plans scolaire, sanitaire et psychosocial aux enfants, familles vulnérables et groupements des unités collinaires ciblées
- La CRB intègre la participation et la protection de l'enfant dans tous ses programmes

Actions clé à mener

- Former le personnel et les volontaires de la CRB à l'utilisation d'outils d'identification et d'accompagnement des enfants vulnérables
- Former, sensibiliser, appuyer et suivre les comités de pilotage du projet dans chacune des branches
- Réaliser des activités de capitalisation des connaissances et des expériences
- Renforcer économiquement les familles d'accueil et les fratries
- Vulgariser l'approche « Participation des Enfants » en faveur des volontaires ;
- Promouvoir et protéger les droits des enfants en difficulté au niveau communautaire;

Axe stratégique 4 :

Généraliser le programme Agence dans toutes les Branches de la SN

Résultats attendus :

- Un réseau de volontaires formé dans les techniques et les procédures RLF est opérationnel sur tout le territoire
- Les volontaires à la base participent activement dans la collecte et la distribution des messages CR
- Les branches disposent des structures RLF en leur sein
- La SN dispose de capacités d'intervention sur le plan régional

Actions clé à mener :

- Former et équiper les volontaires relais au niveau des branches
- Vulgariser le document de la stratégie RLF du Mouvement de la CR
- Créer des synergies avec les Sociétés Nationales sœurs
- Doter la CRB d'une équipe nationale capable d'intervenir au niveau régional

CRB

IV. 3.3. SANTE ET SOINS

Objectif du programme :

Contribuer à la réduction de la morbi-mortalité liée aux endémo épidémies courantes, pandémies du VIH/SIDA et d'autres défis sanitaires au niveau des communautés vulnérables

Axe stratégique 1

Renforcer les capacités des communautés en matière de prévention du VIH/SIDA

Résultats attendus

- Les branches CRB disposent des équipes de formateurs en pair éducation ;
- La prévention du VIH/SIDA devient une réalité au niveau de l'unité collinaire CRB ;
- Un réseau de volontaires spécialisés en soins à domicile est opérationnel dans toutes les branches ;
- Les PVVIH se prennent en charge grâce aux activités génératrices de revenus.

Actions clé à mener

- Identifier et former les équipes de volontaires des zones à séroprévalence élevée sur la sensibilisation au changement de comportement
- Organiser des visites d'échange d'expérience sur les méthodes de prévention dans différentes régions
- Equiper les Branches en matériel de prévention et mettre en place un comité provincial de suivi de stock (préservatif)
- Généraliser la formation des volontaires en soins à domicile dans toutes les Branches
- Appuyer les initiatives AGR en faveur des PVVIH
- Former les équipes de formateurs en pair éducation

Axe stratégique 2

Contribuer à la réduction du taux de prévalence des maladies à potentiel épidémique

Résultats attendus

- Les volontaires des Branches savent identifier les zones à haut risque de prévalence du Paludisme
- Les équipes de volontaires organisent régulièrement des séances de sensibilisation sur les avantages de l'usage correct des moustiquaires dans les zones à risque
- Les gîtes larvaires de moustiques sont systématiquement éliminés par des travaux d'assainissement et d'hygiène du milieu effectués par les volontaires
- Le stock en matériel éducatif est disponible dans les Branches
- La prévalence des maladies diarrhéiques diminue

- Une école de formation en soins de lutte contre la malnutrition est fonctionnelle.
- Le système de gestion des structures de soins est amélioré.
- Les structures de soins offrent des services de qualité

Actions clé à mener

- Former les volontaires dans l'accrochage des moustiquaires et la sensibilisation de l'usage correcte des moustiquaires
- Organiser des séances de sensibilisation en PHAST dans les UC et les SJ
- Former des équipes de pairs éducateurs dans les UC et les SJ (écoles secondaires)
- Equiper les Branches en matériel didactique
- Former et équiper les volontaires en matériel de fabrication des SAN PLAT
- Mobiliser les volontaires dans la collecte des matériaux d'aménagement des sources et de fabrication des SAN PLAT
- Former les équipes de soins de lutte contre la malnutrition
- Equiper les structures de santé CRB en matériel et médicaments.

Axe stratégique 3

Promouvoir le don bénévole de sang pour réduire la vulnérabilité liée au manque de sang dans les centres de transfusion

Résultats attendus

- Beaucoup de jeunes volontaires participent activement aux campagnes de collecte de sang
- Les clubs 25 existent au sein des SJ de 10 Branches au moins ;
- Un cadre de coopération clair et précis est signé avec le CNTS
- Les meilleurs donneurs sont gratifiés

Actions clé à mener

- Sensibiliser à travers les UC et les SJ au don bénévole de sang
- Créer des clubs 25 au sein des SJ des établissements secondaires/académiques
- Planifier conjointement avec le CNTS sur la promotion au don bénévole de sang
- Gratifier et primer les meilleurs donneurs

Axe stratégique 4

Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base au niveau communautaire

Résultats attendus

- ATPC (assainissement Total Piloté par la Communauté)
- Eau potable au niveau communautaire
- Promotion latrine familiale
- PHAST

Actions clé à mener

- Organiser des séances de sensibilisation communautaire sur l'hygiène de l'eau et l'utilisation correcte des latrines.
- Former les volontaires sur l'approche ATPC ou PHAST
- Mobiliser les volontaires dans la collecte des matériaux d'aménagement des sources et de fabrication des SAN PLAT
- Aménager les sources d'eau et faire des adductions d'eau potable
- Former les comités de gestion des points d'eau dans la communauté
- Amener les volontaires CRB à évaluer les besoins en eau au niveau communautaire

IV. 3. 4. COMMUNICATION

Objectif du Programme :

Amener les structures décentralisées et les partenaires à s'approprier des Programmes de la SN à travers l'accompagnement communicationnel des programmes et la diffusion de l'identité du Mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge.

Axe stratégique 1

Promouvoir les valeurs fondamentales du Mouvement et de la CRB aux niveaux interne et externe

Résultats attendus

- Le Mouvement de la CR est connu des publics ciblés
- Les PF, les VH, les NH et le DIH sont diffusés à grande échelle à l'intérieur et à l'extérieur du Mouvement
- Des rapports mutuellement bénéfiques sont développés entre la CRB et ses partenaires
- La loi sur l'usage et le respect de l'emblème est actualisée
- Un réseau de volontaires de bonne volonté est créé
- La SN mobilise les ressources auprès du grand public et des partenaires

Actions clé à mener

- Diffuser les PF, les VH, les NH et le DIH auprès des autorités des départements ministériels et du Parlement
- Former / recycler les Points Focaux diffuseurs provinciaux sur les PF, les VH, les NH et le DIH ;
- Développer et encadrer un réseau de diffuseurs communaux ;
- Diffuser les PF, les VH, les NH et le DIH auprès des administratifs locaux et des volontaires de la CRB
- Créer et alimenter un site web de la CRB ;
- Promouvoir la communication administrative à tous les niveaux de la SN
- Réaliser une émission hebdomadaire radiodiffusée (agir pour sauver/fasha ukize)
- Amener les médias à couvrir les grandes interventions/réalisations de la CRB
- Organiser ponctuellement des journées portes ouvertes au siège de la CRB
- Rédiger un draft de projet de loi sur l'usage et le respect de l'emblème CR à proposer aux partenaires du Gouvernement et du Parlement
- Sensibiliser les publics cibles sur le respect de l'emblème CR ;

Axe stratégique 2

Mettre sur pied un système de documentation et d'information sur les Programmes de la CRB

Résultats attendus

- Les réalisations sont documentées à toutes les étapes d'exécution
- La CRB offre une documentation nécessaire et suffisante sur le Mouvement en général et ses interventions en faveur des plus vulnérables en particulier

Actions clé à mener

- Produire, sur un intervalle semestriel, le bulletin L'ETRE de la CRB
- Produire ponctuellement des dépliants sur les réalisations/interventions de la CRB
- Produire ponctuellement des documentaires audiovisuels sur les réalisations/interventions de la CRB
- Constituer une archive écrite des rapports semestriels et annuels
- Créer et entretenir un centre de documentation CRB (documentation écrite, audiovisuelle, matériel de visibilité, etc.)
- Recruter un préposé au centre de documentation
- Produire des Brochures et Guides sur les Programmes et Projets de la CRB
- Mettre en place des mécanismes de mobilisation des ressources

IV.3.5. ADMINISTRATION ET FINANCES

Objectif du Programme :

Assurer une bonne gestion des ressources à tous les niveaux pour le déroulement des Programmes de la CRB

Axe stratégique 1

Renforcer la gestion financière et l'autonomisation des Branches

Résultats attendus

- L'Exécutif à tous les niveaux et la Gouvernance provinciale maîtrisent l'exécution budgétaire et la gestion des finances ;
- La Gouvernance est capable de mobiliser des fonds et de se prendre en charge ;
- Les SP maîtrisent les entrées générées par les cotisations des membres et les dépenses y afférentes ;
- Les moyens logistiques disponibles sont mis à la disposition des branches.

Actions clé à mener

- Former la Gouvernance (CP) et le staff de terrain sur la gestion financière.
- Renforcer le staff du siège et former le staff de terrain sur le fonctionnement et l'utilisation du logiciel Navision
- Mettre en place un système de collecte et de suivi des cotisations des membres
- Installer et former les staffs des CR et des branches sur le logiciel Navision.
- Décentraliser la logistique
- Appuyer les structures de la CRB dans la mobilisation et gestion des ressources à tous les niveaux

Axe stratégique 2

Améliorer la gestion administrative et logistique

Résultats attendus

- Le personnel est réduit au niveau du siège
- Les textes régissant le personnel sont actualisés
- L'organigramme de la CRB est revu par cycle de planification
- La CRB est dotée d'un personnel qualifié et compétent.
- Un système de gestion du charroi est mis en place
- Le système d'approvisionnement est redéfini et la gestion des stocks informatisée.
- Le système de communication intranet est développé et exploité

Actions clé à mener

- Définir un système de suivi et d'entretien des véhicules de la CRB
- Informatiser le système d'approvisionnement et de gestion des stocks de la CRB avec des logiciels professionnels
- Former le personnel du siège et des Branches et les volontaires sur les services d'approvisionnement et de gestion des stocks
- Doter du service IT des staffs qualifiés et compétents
- Elaborer un organigramme de la CRB
- Réaffecter le personnel du siège au niveau des Branches
- Actualiser les textes régissant le personnel.

Axe stratégique 3

Augmenter et gérer le patrimoine de la CRB

Résultats attendus

- Le patrimoine de la CRB est augmenté
- Les biens meubles et immeubles de la CRB sont bien gérés et génèrent de revenus

Actions clés à mener

- Mettre en valeur les terrains de la CRB dans le sens de l'autofinancement
- Mettre en place des mécanismes de suivi et de gestion.
- Entretien le patrimoine de la CRB

CHAPITRE V. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE

Au vu des prévisions de la SN durant ces quatre prochaines années et compte tenu des 5 orientations stratégiques déjà citées précédemment, des mécanismes de mise en œuvre du présent Plan Stratégique s'imposent.

C'est dans cette optique qu'une approche de coordination des programmes proposés vient d'être mise en place. Ainsi, les programmes véritablement opérationnels comme Développement Organisationnel, Gestion des Catastrophes et Assistance aux Vulnérables et Santé et Soins sont directement supervisés et coordonnés par un Chef des Programmes, un poste jadis inexistant.

Ce service de coordination des programmes a, en son sein, une unité de Planification, Suivi Evaluation et Rapportage, soit Planning, Monitoring, Evaluation and Reporting (PMER). Comme le nom l'indique, l'unité PMER est notamment chargé d'inculquer aux personnels et volontaires de la CRB une culture de planification, suivi évaluation et rapportage. Cette forme de coordination privilégie entre autres la planification participative et intégrée entre tous les programmes et projets de manière à éviter des chevauchements dans les interventions. Un autre rôle qui revient à la coordination des programmes est de s'assurer de la qualité et de la transmission des rapports d'activités dans les délais.

Si la planification est en amont, le rapportage, lui, se trouve en aval. Cela laisse, en effet, entendre que le suivi évaluation est une phase intermédiaire qui doit accompagner tout ce processus. Dans cette dynamique, la coordination des programmes, à travers son unité PMER, se charge d'exécuter le suivi évaluation de toutes les activités de la Société Nationale. Le cas échéant, cette structure peut faire recours à une expertise externe. Pour les deux alternatives, le suivi évaluation est tellement inclusif qu'il mette à contribution tous les intervenants, des exécutants d'un projet aux partenaires en passant par les bénéficiaires.

Au regard de tout ce qui précède, il apparaît clairement que la coordination des programmes est une structure technique dans tous les aspects de PMER. De ce fait, elle doit assurer une formation y relative aux personnels et volontaires de la CRB de manière à éviter des dérapages professionnels. Outre le renforcement des capacités, la coordination des programmes s'active à élaborer et vulgariser des outils en matière de Planification, Suivi Evaluation et Rapportage.

Au Plus haut niveau, le Secrétariat Général est responsable de la mise en œuvre du Plan Stratégique 2010-2013. Hormis tous les programmes relevant de la coordination des programmes, le SG supervise directement les programmes transversaux que sont Finances, Communication et Services Généraux. L'organigramme de la CRB, valable pour les 4 prochaines années, met en exergue une hiérarchie professionnelle qui mette la Société Nationale à l'abris de qui dirait : « Qui trop embrasse, mal étreint ».

Un autre élément, non moins important, dans la mise en œuvre de ce Plan Stratégique est la mobilisation des ressources financières. Cet exercice se fait

annuellement en présence des partenaires traditionnels et potentiels de la CRB. L'objectif est de mobiliser des fonds qui puissent garantir l'exécution des Plans d'action annuels tirés du Plan Stratégique. L'année 2009 a été une période charnière dès lors qu'elle marquait la fin d'un cycle de planification et le début d'un autre. Forte de cette spécificité, les partenaires de la CRB ont eu à déclarer leurs intentions pour 2010, en particulier et le Plan Stratégique lui-même, en général.

CRB